



Historique et Mission

HISTORIQUE ET MISSION ○●○○○○

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Le Centre de crise de Québec a été incorporé comme organisme sans but lucratif en 1986 et a reçu ses premières demandes en juin 1987 dans ses locaux du 20, rue Saint-Jean à Québec. La naissance de ce projet a été rendue possible grâce au travail de représentants de groupes communautaires de la région en collaboration avec des représentants du milieu de la santé. Le projet s'est inscrit dans le cadre des mesures de désengorgement des urgences des centres hospitaliers, mises en place par la ministre de la Santé et des Services sociaux de l'époque, Madame Thérèse Lavoie-Roux.

À l'été 1990, le conseil d'administration du Centre de crise de Québec procède à l'ouverture de la maison d'hébergement temporaire, toujours située sur le boulevard René-Lévesque, à Sillery. Au printemps 1996, le volet «intervention de crise» de la rue Saint-Jean se relocalise au 1305, chemin Sainte-Foy dans le quartier Saint-Sacrement.

Dans l'optique d'offrir des alternatives à l'hospitalisation en psychiatrie et de contribuer au développement des services de santé mentale offerts à la population de Québec, notre organisation a collaboré à l'implantation de ressources substitutives à l'hospitalisation. Nous avons pris en charge l'hébergement des personnes traitées dans la communauté grâce aux équipes des deux hôpitaux de jour en psychiatrie des territoires de l'Est, l'Hôpital de jour (320, chemin de la Canardière) et de l'Ouest, le Centre de traitement dans la communauté (1212, rue Chanoine-Morel). Deux résidences ont été mises sur pied en mars 1998 et en juillet 1998, soit la Résidence thérapeutique de l'Ouest (RTO), aussi sur le boulevard René-Lévesque à Québec, et la Résidence thérapeutique de l'Est (RTE) située à Limoilou. L'implantation de ces deux nouvelles maisons d'hébergement a eu pour conséquence de faire doubler la taille de notre organisme.

En décembre 2001, le Centre devient mandataire auprès de la population de l'application de l'article 8 de la Loi P-38.001 et met en place une équipe mobile pouvant intervenir rapidement dans le milieu de vie de la personne potentiellement en danger (pour elle-même ou pour autrui).



En décembre 2002, l'Administration déménage au sous-sol de la Résidence thérapeutique de l'Ouest dans des locaux entièrement réaménagés pour accueillir nos bureaux et nos réunions. C'est ensuite au tour du volet « Intervention de crise » d'aménager au 2e étage de cette résidence. Cela permet d'utiliser l'ensemble de l'espace disponible et de rassembler sous un même toit, intervention de crise téléphonique, hébergement et administration. Une période d'ajustement de nos outils d'intervention et d'organisation du travail a ensuite été nécessaire, les mouvements de croissance successifs nous ayant obligé à revoir nos fonctionnements pour les ajuster à notre taille actuelle.

Il importe de préciser que tout au long de cette histoire, le Centre de crise de Québec conserve son statut d'organisme communautaire actif en santé mentale et évolue en s'appuyant sur les valeurs, les principes et des approches véhiculés par les organismes issus de la communauté.



MISSION ET OBJECTIFS...

La mission du Centre de crise de Québec est d'intervenir auprès des personnes vivant une crise, qu'elle soit situationnelle ou liée à un problème de santé mentale. Celles-ci peuvent demander directement de l'aide ou être référées. Le Centre réalise sa mission dans une perspective de partenariat et de collaboration autant avec les établissements du réseau de la santé et des services sociaux qu'avec les organismes communautaires vouées à la santé mentale ou à d'autres problématiques touchant des personnes aux prises avec une santé mentale menacée. Les services sont dispensés dans l'optique d'offrir à la population une alternative à l'hospitalisation en psychiatrie et une ressource pouvant les supporter dans une période difficile de leur vie.

Nous désirons également que les personnes en crise, une fois qu'elles auront connu le Centre de crise de Québec, puissent d'abord y recourir avant de se présenter dans un centre hospitalier. D'ailleurs la majorité des demandes d'aide provient des personnes elles-mêmes 62% en 2010 ou d'un proche 16%. Nous offrons des services entièrement gratuits 24 heures sur 24, sept jours sur sept.



Les objectifs que nous poursuivons, par le biais de nos différents services, sont:

- * Aider les personnes à résorber leur état de crise le plus rapidement possible afin d'éviter la détérioration de leur condition;
- * Favoriser le maintien des personnes dans leur milieu naturel;
- * Supporter le réseau des personnes en crise (famille, amis, etc.);
- * Intervenir en collaboration avec les ressources de la communauté;
- * Prévenir ou éviter l'hospitalisation; en réduire la durée lorsqu'elle est nécessaire;
- * Permettre aux personnes de bénéficier d'un lieu d'hébergement où elles seront supportées par des professionnels pendant l'épisode de crise.